

Lettre Natura 2000

Juin 2020



3 MARES CRÉÉES

2 en milieu forestier
1 en prairie

Restauration d'environ
2 500 m²
de PRAIRIE DE FAUCHE

Plantation de plus
d' **1 Millier**
D'ARBRES
Chênes pédonculés
et Aulnes glutineux

Actu

Site 506 «Bois de Flines-les-Râches et système alluvial du courant des Vanneaux » 3 nouveaux contrats

Grâce à Natura 2000, la politique européenne en matière de conservation de la nature, trois habitants des communes de Raimbeaucourt et Roost-Warendin ont pu réaliser des travaux favorables à la biodiversité sur leur propriété. Ces propriétaires volontaires ont signé un contrat Natura 2000 permettant la prise en charge par l'Union européenne et l'Etat de 100% des dépenses pour la réalisation de travaux sur leurs parcelles (58.000 euros au total). L'accompagnement technique du Parc naturel régional Scarpe-Escaut a permis la restauration d'une grande mare forestière et la plantation d'arbres d'essences locales chez un ancien agriculteur le long du courant des Vanneaux. Deux mares ont également été créées chez deux autres habitants. L'un d'entre eux a également choisi de faire déboiser sa parcelle pour y recréer une **prairie de fauche*** traditionnelle historiquement bien plus répandue qu'aujourd'hui. Ces travaux réalisés en 2019 ont concerné une surface totale de 13 ha. Ils auront permis la création de conditions favorables à la reproduction des amphibiens, notamment du Triton crêté, ainsi que la restauration d'habitats naturels tels que les milieux humides et les prairies de fauche riches en fleurs.



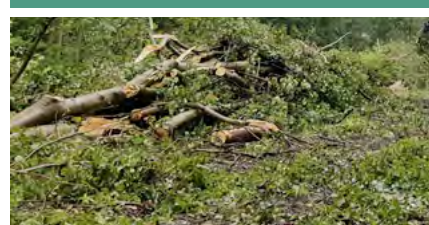
Création d'une mare en milieu boisé



Création et entretien d'une ripisylve*



Création d'une mare



Chantier de déboisement

Des études pour savoir comment évolue la biodiversité...

Mieux connaître pour mieux protéger...

La nature évolue constamment, soit spontanément quand les arbres apparaissent dans une prairie abandonnée, soit sous l'action de l'homme, tantôt protecteur comme quand il creuse une mare et tantôt destructeur comme quand il arrache une haie ou des arbres têtards centenaires.

Pour évaluer cette évolution, des études écologiques sont régulièrement menées, leur sujet étant bien entendu la faune, la flore et les milieux naturels ayant motivé la création du site Natura 2000 en question. Les résultats de ces études présentés ici permettent d'actualiser le **document d'objectifs**.

Qu'est-ce que le document d'objectifs (DOCOB) ?

Le DOCOB est un document qui liste les enjeux d'un site Natura 2000, et les actions possibles en faveur de la conservation de la biodiversité.

Il est rédigé en partenariat avec l'ensemble des structures agissant sur le territoire (Fédération de chasse, pêche, chambre d'agriculture, associations naturalistes...). Sur les sites Natura 2000 du territoire, ce programme d'intervention est cadré et surveillé par le PNR Scarpe-Escaut qui est qualifié de structure animatrice.



4 QUESTIONS à Valériane Leman

Chargée d'études Natura 2000 au Parc naturel régional Scarpe-Escaut

1 Pourquoi faut-il réviser les DOCOB ?

La nature n'est pas figée, elle évolue constamment ! Les problèmes identifiés il y a vingt ans, ne sont peut-être plus d'actualité ou au contraire se sont amplifiés, d'autres problématiques peuvent également être apparues depuis. Pour une préservation efficace de notre biodiversité, nous devons être en possession de cette information.

La dernière cartographie des végétations du site datait de 2002. Il est donc facile de comprendre que certaines plantes aient pu disparaître ou réapparaître localement en fonction des pratiques de gestion, de la réalisation de certains projets d'aménagements, de la modification des pratiques agricoles... Il en va de même pour la faune, pour laquelle la présence nouvelle de certaines espèces n'avait pas été prise en compte initialement.

2 Quelles études ont été nécessaires ?

Deux études ont été menées pour actualiser la connaissance naturaliste : la première concerne les chauves-souris sur l'un des deux sites (cf. Lettre Natura de décembre 2018) et la seconde concerne les végétations. Le but de cette dernière

était d'actualiser les cartes qui localisent les différents milieux naturels et les plantes rares et protégées des 2 sites Natura 2000. Pour le reste de la faune, le résultat des inventaires menés régulièrement par les associations naturalistes et les écologues du Parc naturel a été synthétisé afin de cartographier la répartition de ces espèces menacées.

3 En quoi l'étude des végétations est-elle indispensable ?

Cette étude, de vaste ampleur, a été réalisée de mai 2018 à septembre 2019 par un bureau d'études spécialisé appuyé par le Conservatoire botanique national de Bailleul.

A cette occasion, c'est toute la flore des deux sites Natura 2000 qui a été recensée pour permettre de localiser les différentes sortes de végétations existantes. Ce type d'étude est indispensable afin de pouvoir répartir au mieux les moyens financiers à mettre en œuvre dans le cadre de travaux écologiques. Les végétations particulières présentes sur ces deux sites sont en grande partie à l'origine de leur classement au sein du réseau Natura 2000. Or, contrairement aux espèces animales, la flore, et donc les végétations qu'elle constitue, n'a pas les

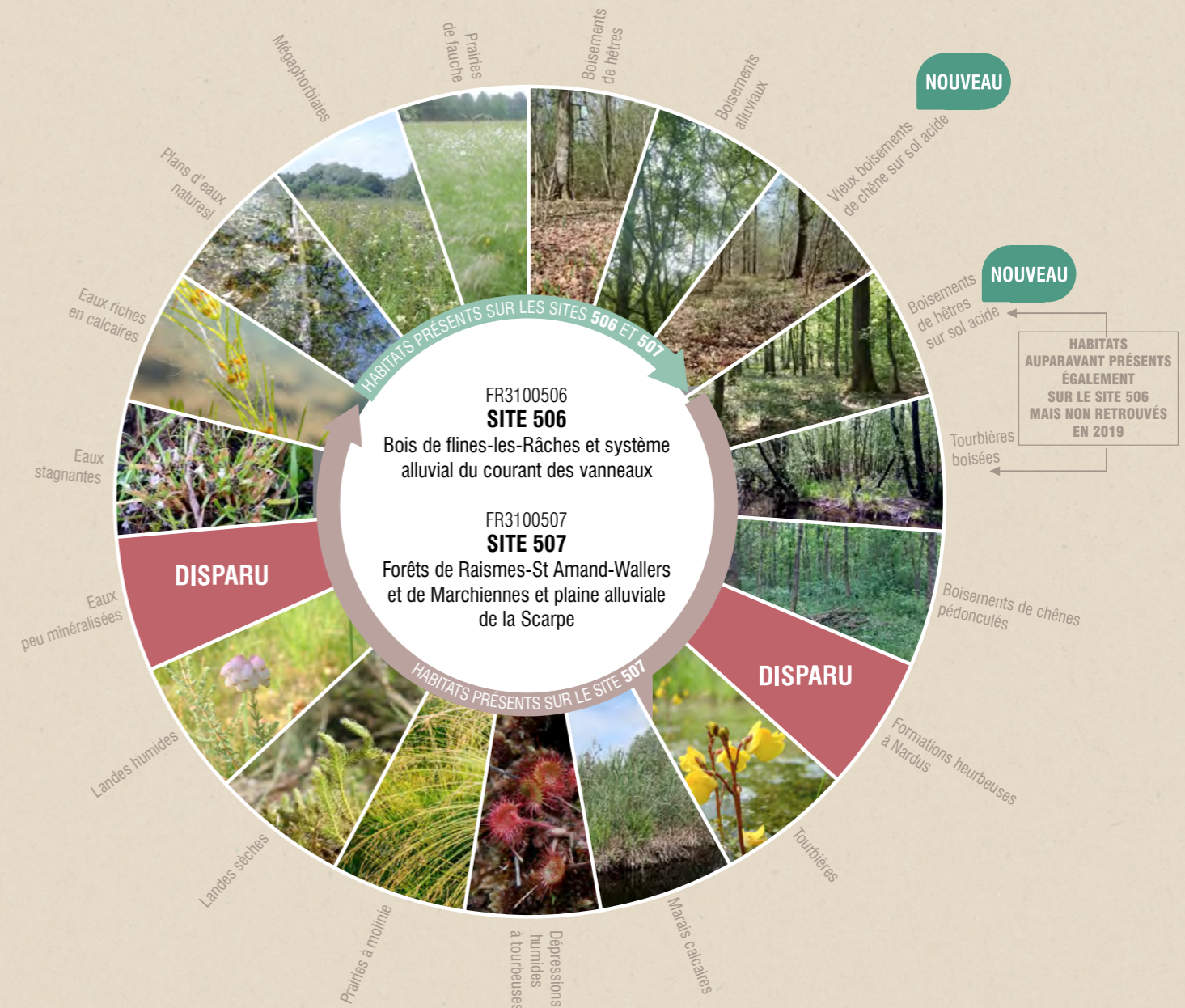
mêmes capacités de déplacement. Les espèces végétales ne se développent que là où les conditions leur sont favorables (type de sol, humidité, exposition...), ce qui en fait d'excellents descripteurs de l'état du milieu. Le dernier inventaire complet datait de plus de 15 ans, il était donc devenu nécessaire de réactualiser les données.

4 Quelles en sont les conclusions, et comment les utiliser ?

Globalement, les évolutions de la répartition et la qualité des végétations inventoriées sont assez hétérogènes. Ainsi, si pour certaines végétations comme les **mégaphorbiaies***, la situation est plutôt rassurante, elle est en revanche plus préoccupante pour les landes sèches qui ont vu leur surface considérablement régresser depuis l'inventaire de 2002. Pour d'autres même, la situation est encore pire puisqu'elles n'ont pas pu être retrouvées lors de la campagne de terrain de 2018-2019.

Forts de ce nouveau constat, nous sommes désormais en mesure de prioriser la mise en œuvre d'actions de restauration ou de gestion là où elles seront les plus pertinentes.

Résultats de l'étude sur les végétations



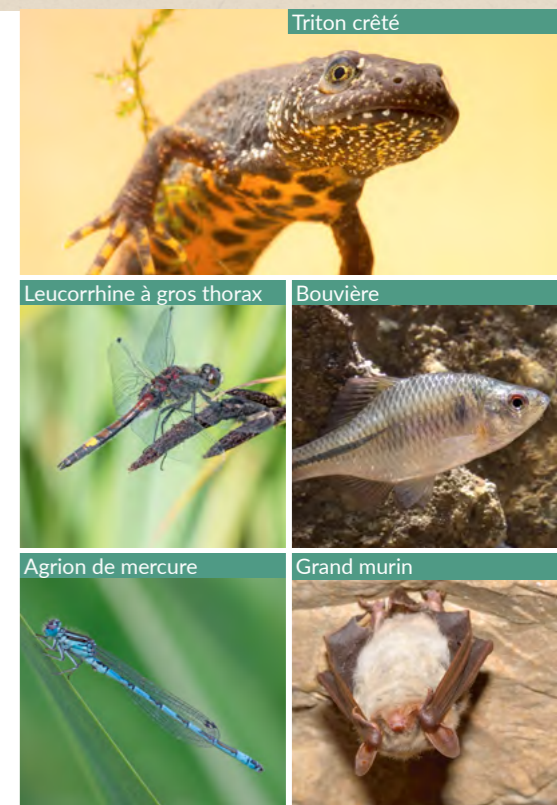
Et la faune dans tout ça ?

6 nouvelles espèces animales observées sur le site 507

Régulièrement, les associations naturalistes régionales, les structures à vocation environnementale du territoire et le Parc naturel régional Scarpe-Escaut mènent, en plus de travaux de gestion, des inventaires et des suivis d'espèces animales et végétales d'intérêt communautaire (européen).

Le site 507 avait été désigné en 2005 grâce à la présence de 3 espèces animales : la Leucorrhine à gros thorax (une libellule), le Vertigo de Desmoulins (un escargot) et le Triton crêté (un amphibien), mais aussi une espèce végétale, l'Ache rampante. Les données récoltées au cours de la dernière décennie ont permis de prouver la présence de 6 nouvelles espèces animales dont 2 de poissons (la Loche de rivière et la Bouvière), 1 de libellule (l'Agrien de Mercure), et 3 de chauves-souris (le Murin à oreilles échanquées, le Grand Murin et le Murin de Bechstein (cf. lettre Natura 2000 de décembre 2018).

Au total, ce sont donc **11 espèces animales et végétales** d'intérêt européen répertoriées sur le site 507.





Un chantier avec l'ONF

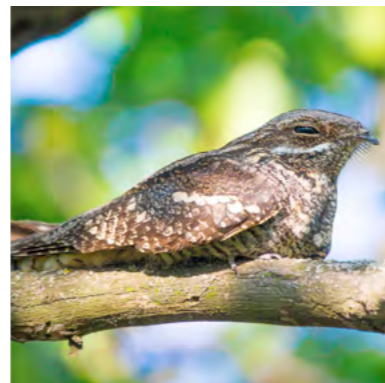
Des agents de l'Office National des Forêts et du Parc naturel régional ont réalisé en octobre 2019 un chantier nature sur la Réserve biologique de la Sablière du Lièvre. Située à Odomez, au cœur du massif forestier de Raismes-Saint-Amand-Wallers, cette petite sablière est soumise à un fort ensemencement naturel apporté par les arbres alentours. Or, ce milieu atypique présente des enjeux importants de conservation car il héberge la seule station connue du Nord-Pas-de-Calais d'une petite espèce de fougère : le Lycopode en massue. Prostrée à même le sol, le Lycopode a besoin de zones de sol nu et de végétation rase pour pouvoir se développer. L'objectif de ce chantier, outre l'échange et la collaboration entre structures partenaires, était donc de maintenir cet espace « ouvert » par fauche exportatrice pour moitié et par coupe sélective des jeunes ligneux pour le reste.

« Cette collaboration illustre le partenariat fort que nous avons avec le Parc naturel régional, explique **Philippe Merlin**, responsable de l'Unité Scarpe-Escaut de l'Office National des Forêts, et appelle à d'autres rencontres inter-équipes afin de partager les différents enjeux au sein de nos massifs forestiers ».



La nature toute proche de l'école

Depuis 2016, un chargé d'études Natura 2000 intervient auprès d'une classe de moyenne section de l'école maternelle Georges Wallers à Saint-Amand-les-Eaux pour faire découvrir aux enfants de 5 ans la nature qui les entoure. Au printemps 2019, les enfants ont pu venir observer les amphibiens des mares forestières. Tritons ponctués, Tritons alpestres, Grenouilles rouges et Crapauds communs étaient au rendez-vous. La matinée s'est même terminée par l'observation du rarissime Triton crêté ! Une seconde rencontre a eu lieu en juin pour partir à la découverte des libellules et demoiselles. Après une petite intervention en salle, les élèves ont pu aller observer ces insectes fascinants à deux pas de leur école.



Préserver des sites de nidification

Chaque année, la section locale « le Vanneau » du Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas-de-Calais (GON) organise un chantier nature sur la Réserve biologique de la Mare à Goriaux. Le chantier du 15 février dernier avait pour objectif de couper et d'évacuer des arbres envahissants pour préserver un site de nidification de l'Alouette lulu et de l'Engoulevent d'Europe. Ces actions, complémentaires au contrat Natura 2000 porté par l'Office National des Forêts, permettent de compléter l'éco-pâturage* d'un cheptel caprin, en supprimant les végétaux que les chèvres n'ont pas su manger.



Unis pour le Phragmite aquatique

Depuis 3 ans, l'association des chasseurs de la commune de Crespin et le Parc naturel régional mènent un chantier commun début février sur le Marais de Saint-Aybert. Après avoir replanté un linéaire d'une cinquantaine de saules têtards, favorables à l'avifaune*, en 2018 et 2019, les volontaires se sont attaqués cette année aux nombreux buissons de saules qui ont tendance à envahir un autre secteur du marais au sein duquel le rarissime Phragmite aquatique a déjà pu être observé lors de sa migration automnale. Le développement des buissons de saules entraîne une fermeture du milieu, qui devient ainsi défavorable à l'espèce. Ce petit oiseau des zones palustres* recherche en effet des secteurs de roselières* ouvertes lors de ses trajets migratoires pour pouvoir s'y reposer et s'y alimenter. Une nouvelle date de chantier a d'ores et déjà été planifiée cet automne afin de poursuivre le travail initié cet hiver mais rendu difficile à cause des inondations dans ce secteur.



Murin de Bechstein



Pose d'un gîte à Chiroptères



Marquage sur un arbre biologique*

Pose de gîtes à Chiroptères (chauve-souris)

Si au détour d'une drève forestière en forêt domaniale de St-Amand-les-Eaux vous apercevez un curieux boîtier suspendu à un arbre marqué par un cercle, il s'agit simplement d'un dispositif de suivi scientifique.

En effet, l'équipe du Parc a posé, en collaboration avec l'ONF, 20 gîtes à Chiroptère pour laquelle on manque de données scientifiques. Les naturalistes viendront y effectuer plusieurs relevés par an pour tenter de confirmer la présence de l'espèce au sein du massif forestier. Afin de garantir la fiabilité et le succès de l'étude, le dispositif devra rester en place plusieurs années consécutives, à l'abri des dérangements autres que ceux réalisés par l'équipe scientifique du Parc.

Le 50^e site Ramsar français est en Scarpe-Escaut !

C'est à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides en février dernier qu'a été officiellement annoncée la labellisation internationale des « Vallées de la Scarpe et de l'Escaut » au titre de site Ramsar, suivant la convention internationale du 2 février 1971 ratifiée par la France en 1986.

Les 27 622 hectares de milieux humides du Douaisis et du Valenciennois, incluant une grande partie des sites Natura 2000 du PNR Scarpe-Escaut, deviennent la plus grande zone humide intérieure labellisée Ramsar de la Région des Hauts-de-France.

Du changement, mais toujours à votre service

Après trois années passées en tant que chargée d'études Natura 2000, Mathilde CASTELLI, toujours en poste au Parc naturel régional, est désormais en charge du projet Life Anthropofens, depuis le 1^{er} janvier 2020, et est remplacée par Valériane LEMAN, qui avait précédemment la mission de réaliser la révision des documents d'objectifs.

La lettre Natura 2000 évolue ...

Afin de répondre davantage aux attentes de nos lecteurs, les prochaines lettres Natura 2000 vous seront présentées sous un autre format afin de gagner en lisibilité et en pédagogie.



Contact

Parc naturel régional Scarpe-Escaut

357 rue Notre Dame d'Amour
59230 Saint Amand les Eaux
03 27 19 19 70

j.masquelier@pnr-scarpe-escaut.fr
v.leman@pnr-scarpe-escaut.fr

Directeur de publication : G.Lelong. Responsable de publication : I.Zarlenga. Rédaction : M. Castelli, J.Masquelier, V. Leman / Crédits photos : AdobeStock ©Mps19 - ©Sandra Standbridge 7 - © Ruud Morijn - © Dirk Ercken-©PIXATERRA - ©Roque141-©mirkograul - ©Alexey-©Adi Ciurea-©JL SchanzerX-©Karin Jähne-©AGAMI Autres : ©Christian Fischer- PNRSE- David Delecourt. Illustration : Maud Briand. Conception graphique : C. Lambriquet / Impression : Qualit'Imprim / Juin 2020.

LEXIQUE

PRAIRIE DE FAUCHE

Prairie dont le mode de gestion principale est la fauche. La végétation y est généralement dense et dominée par les graminées. Exploitée de manière extensive, elle renferme de nombreuses espèces végétales dont certaines plantes rares et présente un attrait pour de nombreuses espèces animales (oiseaux et insectes notamment).

RIPISYLVE

Végétation arborée des berges, qui, gérée correctement, peut constituer un corridor écologique pour certaines espèces.

MÉGAPHORBIAIE

Végétation naturelle à hautes herbes se développant généralement en bordure de cours d'eau, de fossés, de plans d'eau, ou encore au sein de clairières forestières. Ces végétations se situent sur un sol gorgé d'eau.

ECO-PÂTURAGE

Mode d'entretien écologique des espaces naturels et des territoires par le pâturage d'animaux herbivores le plus souvent de manière extensive.

AVIFAUNE

Faune constituée uniquement par les espèces d'oiseaux.

ZONE PALUSTRE

Zone de marais.

ROSELIÈRE

Végétation de zone humide, souvent présente en bordure de cours d'eau ou de plans d'eau et principalement constituée des plantes de la famille des roseaux (Phragmites, Massettes...).

ARBRE BIOLOGIQUE

Arbre constituant des habitats propices à certaines espèces (oiseaux, chauves-souris, insectes, champignons, ...). Ces arbres marqués ne sont pas exploités.

